

## II – UNE FRANCE SÛRE

### RÉTABLIR L'ORDRE RÉPUBLICAIN ET L'ÉTAT DE DROIT PARTOUT ET POUR TOUS

12. **Rétablir la sécurité en veillant à la protection des libertés individuelles.**

13. **Réarmer massivement les forces de l'ordre** : en personnels (plan de recrutement de 15 000 policiers et gendarmes), en matériels (modernisation des équipements, des commissariats et des casernes, adaptation des armements aux nouvelles menaces), mais aussi moralement et juridiquement (notamment par la présomption de légitime défense). Garantir le statut militaire des gendarmes.

14. **Recentrer la police et la gendarmerie sur leur mission de sécurité publique** en les libérant des tâches indues et administratives.

15. **Mettre en place un plan de désarmement des banlieues concernées** et de reprise en main par l'État des zones de non-droit. Cibler les 5 000 chefs de bandes délinquantes et criminelles identifiées par le ministère de l'Intérieur. Afin d'empêcher leur reconstitution, instaurer en complément de la peine pénale l'injonction civile d'éloignement.

16. **Rétablir des services de renseignement de terrain** pour lutter contre les trafics criminels.

### UNE RÉPONSE PÉNALE FERME ET RAPIDE

17. **Appliquer la tolérance zéro et en finir avec le laxisme judiciaire** par l'abrogation des lois pénales laxistes (comme la loi Taubira), le rétablissement des peines planchers et la suppression des remises de peine automatiques.

18. **Lutter contre la délinquance des mineurs** en responsabilisant les parents par la suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste.

19. **Instaurer une peine de prison de perpétuité réelle incompressible** pour les crimes les plus graves.

20. **Créer 40 000 places supplémentaires de prison** en 5 ans.

21. **Rétablir l'expulsion automatique des criminels et des délinquants étrangers.** Mettre en place des accords bilatéraux permettant que les étrangers condamnés purgent leur peine dans leur pays d'origine.

22. **Rattacher l'administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur** et renforcer le renseignement pénitentiaire.

23. **Augmenter le nombre de postes de magistrats**, notamment par un recrutement au tour extérieur. Afin de rompre avec la culture du laxisme, supprimer l'École Nationale de la Magistrature et créer une filière de formation commune aux carrières judiciaires (avec des écoles d'application).

## RETROUVER DES FRONTIÈRES QUI PROTÈGENT ET EN FINIR AVEC L'IMMIGRATION INCONTRÔLÉE

24. **Rétablir les frontières nationales et sortir de l'espace Schengen** (un dispositif particulier pour les travailleurs frontaliers sera mis en place pour leur faciliter le passage de la frontière). Reconstituer les effectifs supprimés dans les douanes par le recrutement de 6 000 agents durant le quinquennat.

25. **Rendre impossible la régularisation ou la naturalisation des étrangers en situation illégale.** Simplifier et automatiser leur expulsion.

26. **Réduire l'immigration légale à un solde annuel de 10 000.** Mettre fin à l'automatisme du regroupement et du rapprochement familial ainsi qu'à l'acquisition automatique de la nationalité française par mariage. Supprimer les pompes aspirantes de l'immigration.

27. **Supprimer le droit du sol** : l'acquisition de la nationalité française sera possible uniquement par la filiation ou la naturalisation dont les conditions seront par ailleurs plus exigeantes. Supprimer la double nationalité extra-européenne.

28. **Revenir à l'esprit initial du droit d'asile** qui ne pourra par ailleurs être accordé qu'à la suite de demandes déposées dans les ambassades et consulats français dans les pays d'origine ou les pays limitrophes.

## ÉRADIQUER LE TERRORISME ET BRISER LES RÉSEAUX FONDAMENTALISTES ISLAMISTES

29. **Interdire et dissoudre les organismes de toute nature liés aux fondamentalistes islamistes.** Expulser tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste (notamment les fichés S).

30. **Fermer toutes les mosquées extrémistes recensées** par le ministère de l'Intérieur et interdire le financement étranger des lieux de culte et de leur personnel. **Interdire tout financement public (État, collectivités territoriales...) des lieux de culte et des activités culturelles.**

31. **Lutter contre les filières djihadistes** : déchéance de la nationalité française, expulsion et interdiction du territoire pour tout binationnel lié à une filière djihadiste. Appliquer l'article 411-4 du Code pénal sur l'intelligence avec l'ennemi et placer en détention préventive tout individu de nationalité française en lien avec une organisation étrangère suscitant des actes d'hostilité ou d'agression contre la France et les Français. Etablir la liste de ces organisations.

32. **Rétablir l'indignité nationale** pour les individus coupables de crimes et délits liés au terrorisme islamiste.

33. **Renforcer les moyens humains et techniques des services de renseignement intérieurs et extérieurs** et créer une agence unique de lutte antiterroriste rattachée directement au Premier ministre, chargée de l'analyse de la menace et de la coordination opérationnelle.

Et un livret thématique intitulé **TERRORISME ISLAMISTE : PROTÉGEONS LES FRANÇAIS**

[https://www.marine2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/a4\\_terrorisme\\_bd.pdf](https://www.marine2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/a4_terrorisme_bd.pdf)